



Syndicat d'intérêts locaux
de Gasperich a.s.b.l.
M. Francois Dahm

Coord EP/LS

Luxembourg, le 18/09/2012,

CONCERNE: inventaire des places et espaces publics dans votre quartier

Monsieur,

La Ville de Luxembourg, soucieuse de promouvoir et de soutenir les activités dans tous les quartiers de la ville, se veut d'offrir au niveau de ses 24 quartiers, des conditions optimales pour organiser des fêtes populaires et de quartier.

1 Afin de pouvoir garantir ces conditions, la Ville vous demande votre participation pour lui communiquer la/les places ou espaces à l'air libre que votre syndicat occupe respectivement désire occuper à l'avenir, pour organiser ses événements (Grillfest, Bazar, Maart, etc...) au cours de l'année.

Il peut s'agir d'une place publique, d'un parking fermé pour l'occasion, d'une pelouse ou autre surface de verdure, portion de rue ou tout autre espace public à l'air libre (les centres culturels ou autres allées polyvalentes ne sont pas concernées).

En effet, vu que les services de la Ville envisagent le renouvellement de certains raccordements et branchements techniques et aussi dans l'optique d'un réaménagement éventuel de places et espaces publics, vous avez la possibilité en répondant à la présente, de compléter notre liste d'espaces à analyser et vous contribuerez à nous permettre de mieux pouvoir cerner vos besoins respectifs.

Ainsi nous vous prions de bien vouloir nous indiquer - pour le 26 octobre 2012 au plus tard - le/les espaces en question dans votre quartier en indiquant pour chaque espace le/les types d'événement (nom de l'événement et description le cas échéant) et la période de l'année où il a lieu. Veuillez retourner les informations par courrier postal au Service des fêtes et marchés de la Ville de Luxembourg, 9 rue Chimay, L-1333 Luxembourg. Monsieur Alexandre Miller (téléphone 4796-4296, E-Mail: amiller@vdl.lu) du service des fêtes et marchés se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.

En espérant pouvoir compter sur votre collaboration, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma salutation distinguée.

Le Bourgmestre,